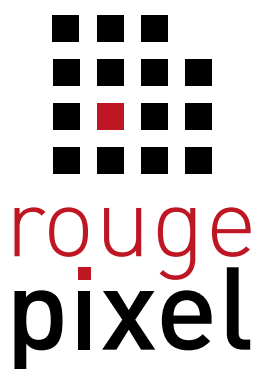
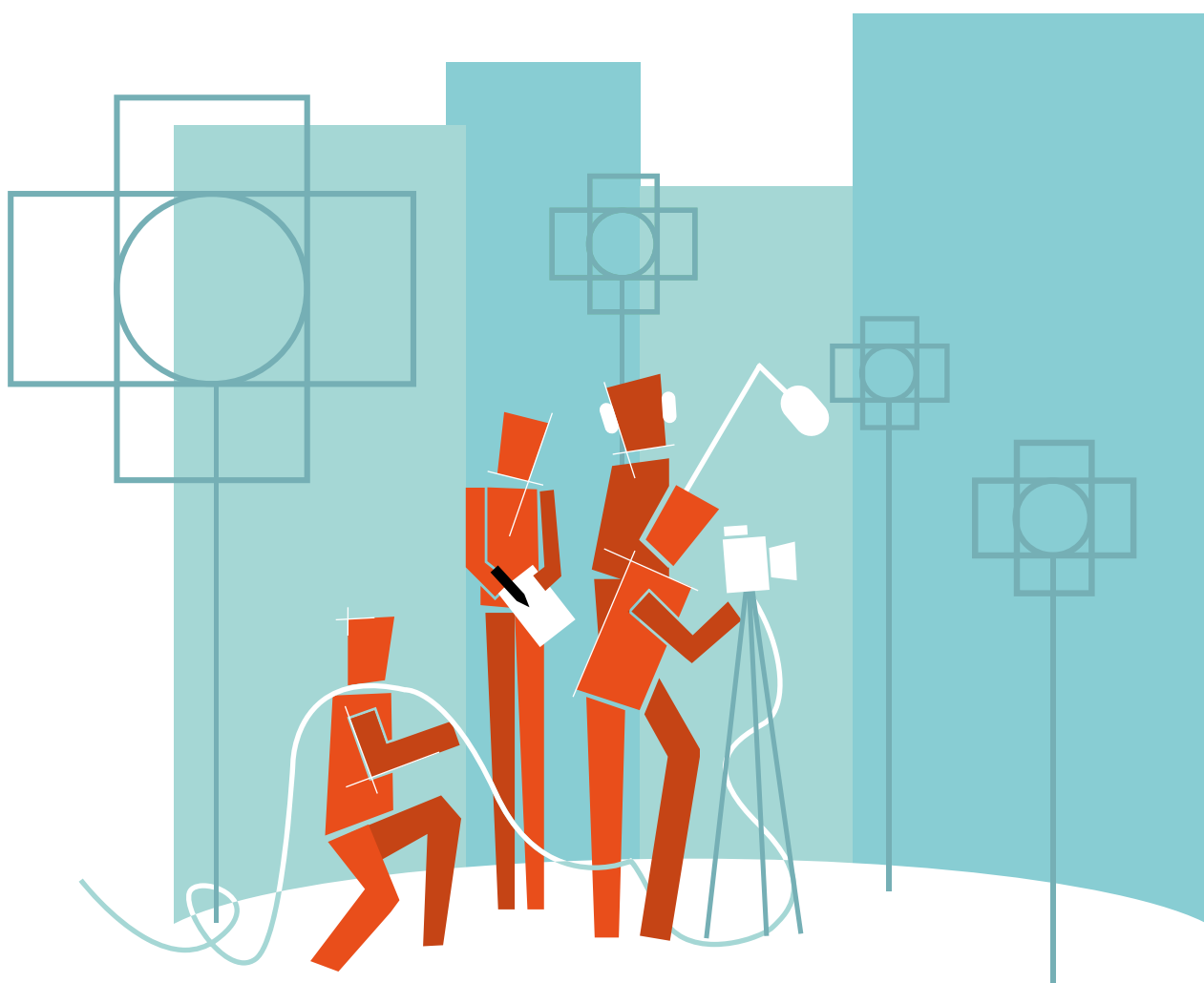


Atelier de pratique audiovisuelle

LE TOURNAGE



Pôle régional d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel

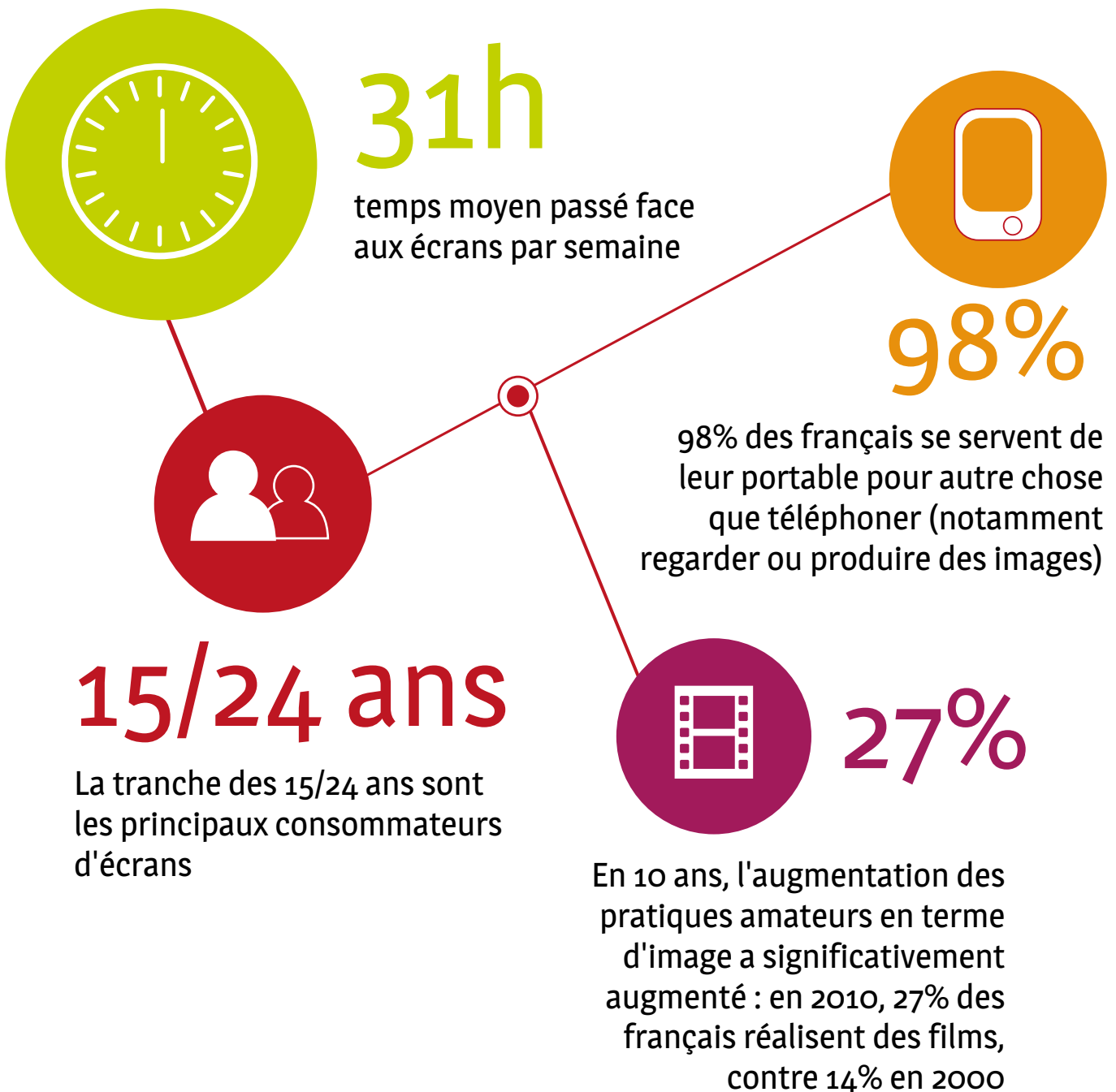
www.rougepixel.poitou-charentes.fr

sommaire

Introduction : éduquer à l'image	p.4
1. Objectifs d'une activité cinéma	p.6
2. Le tournage	p.8
3. Le montage	p.27
4. La diffusion	p.28

Introduction : éduquer à l'image

Le XXIème siècle est le témoin d'un empilement et d'une massification des pratiques de l'image.
L'équipement audiovisuel des foyers est en constante augmentation, ce qui intensifie l'accès à l'image :



Éduquer à l'image, c'est remettre au centre le geste cinématographique, l'intellectualisation et la création de l'image, la façon dont les images sont pensées et créées ; c'est à dire donner du sens dans cette massification de médias et apprendre à aimer les images.

Les ateliers de pratique sont interdisciplinaires et font appel à trois champs de compétence :



**La pratique
créative (faire)**



**La pratique
culturelle (voir)**



**La connaissance des
langages artistiques (savoir)**

1. Objectifs d'une activité cinéma

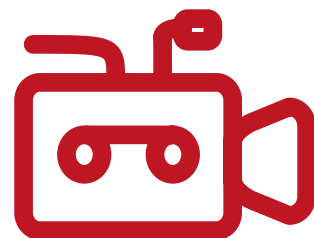
1. Apprendre à écrire et produire des images

- Développer le sens artistique et de création
- Connaître, par la pratique, les outils de communication visuelle et sonore
- Savoir s'exprimer avec des images et utiliser les outils de production d'images et de son
- Savoir anticiper une réalisation (écriture préalable, enquête, documentation...)



2. Acquérir des compétences sociales

- Favoriser l'identification, le respect des tâches allouées à chacun dans l'équipe
- Développer la capacité à s'intégrer dans un projet
- Favoriser l'autonomie dans le travail
- Faciliter la communication



3. Apprendre à se repérer dans le monde et dans ses représentations

- Savoir reconnaître les différents types de messages, les émetteurs, les fonctions de l'image / du son (publicitaires, documentaires, artistiques),
- Découvrir les différents systèmes médiatiques (Qui émet ? Pour qui ? Pour quoi ? Comment ?)
- Apprendre à distinguer la retranscription de la réalité et la réalité ; comprendre qu'un document n'est que la représentation d'une réalité interprétée par son auteur.
- Apprendre à s'informer, à se documenter, à trier, à choisir...
- Exercer son esprit critique, apprendre à justifier ses coups de cœur et ses refus.



2. Le tournage

ETAPE 1 : Le cadrage du projet

La mise en place d'un atelier de pratique cinématographique est chronophage et complexe logistiquement. Chaque tournage est un défi, tant pour le public encadré que pour les encadrants.

Pour la réalisation complète d'un film de 5 à 10 minutes maximum, il faut compter un minimum 30h d'intervention, ainsi que de nombreuses heures de préparation.

Du cadrage du projet dépend sa réussite, pour cette phase vous pouvez prendre l'attache de Rouge Pixel, trouver les informations nécessaires sur son [site internet](#) ou construire votre projet avec vos intervenants. Les critères à déterminer avant de se lancer dans une réalisation :

- Le type de projet (fiction, documentaire, animation...)
- Le budget
- Le temps qui sera dédié à l'atelier et le découpage horaire
- La présence ou non d'un intervenant (en moyenne 55€/heure)
- Le matériel à disposition
- L'effectif (le groupe idéal est de moins de 15 jeunes pour 2 encadrants)

Une fois la phase de cadrage effectuée, vous pouvez commencer le projet en suivant les grandes étapes détaillées ci-après.

ETAPE 2 : Initier au cinéma

Avec des outils adaptés à l'âge et au type de public, il s'agit de faire découvrir au groupe les outils de lecture et les métiers du cinéma. Cette étape doit leur permettre de mieux se situer face au travail de création qui les attend.

les outils de lecture (et donc de fabrication) de l'image, notamment de langage cinématographique :



<http://www.lefildesimages.fr/>

Le fil des images est la publication du réseau des pôles régionaux d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel. Le fil des images est à la fois un observatoire et un lieu de réflexion sur l'actualité, les problématiques et les expérimentations de l'éducation à l'image en région. Au-delà des membres du réseau des pôles, le site s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'éducation aux images.



<http://www.transmettrelecinema.com/>

[transmettrelecinema.com](http://www.transmettrelecinema.com) accompagne 500 films et les 400 cinéastes qui les ont réalisés, par des ressources et des outils : extraits vidéos et analyses, affiches et livrets, témoignages de réalisateurs, documentaires en écho, partenaires pédagogiques et culturels... [transmettrelecinema.com](http://www.transmettrelecinema.com) a été conçu pour les enseignants, élèves et structures culturelles participant à ces dispositifs, également pour les étudiants et cinéphiles.



<http://upopi.ciclic.fr/>

UPOPI, c'est à la fois un webmagazine mensuel et une plateforme pédagogique unique. Interactive et ludique, l'université populaire des images concoctée par les équipes pédagogiques de Ciclic vous offre la possibilité de découvrir de manière sensible les images, de jouer avec elles, d'analyser et d'aller plus en profondeur au travers de nombreux contenus : cours interactifs, conférences...

Les métiers du cinéma

Le cinéma est une discipline artistique qui regroupe des compétences et donc des métiers très divers.

AVANT LE TOURNAGE

- **LE PRODUCTEUR** est la personne qui finance et qui coordonne les financements d'un film. Il contrôle les dépenses et toutes les étapes de la création.
- **LE SCENARISTE** écrit et met en situation un texte, des décors, des actions, des gestes. Il écrit l'histoire dans son temps, ses lieux, quelquefois dans les moindres détails.

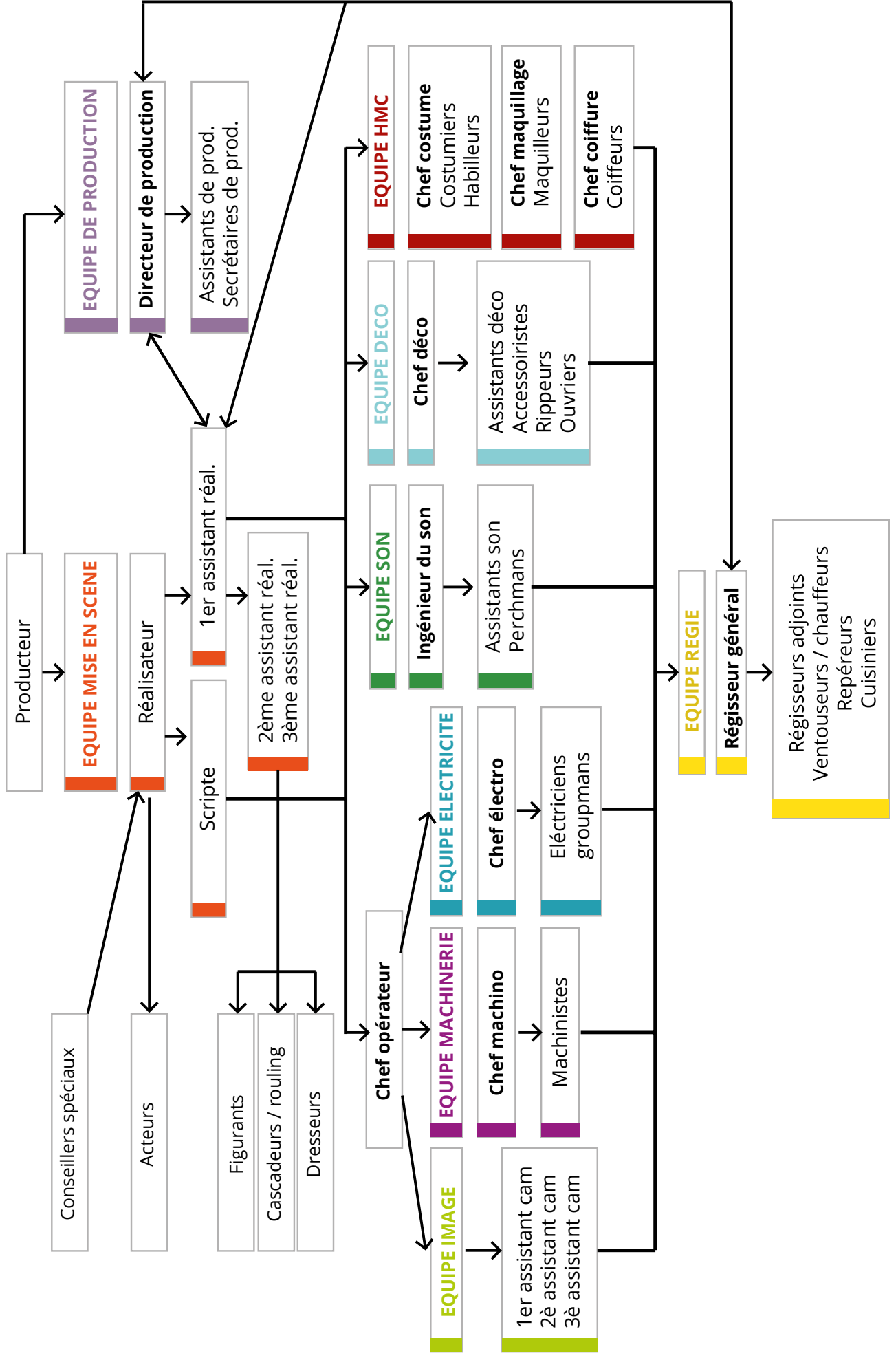
PENDANT LE TOURNAGE

- **LE REALISATEUR** est l'auteur du film. Il est celui qui a une vision globale du film et de là où il veut aller, car il en est le créateur, comme un chef d'orchestre.
- LES ACTEURS** sont les interprètes du scénario. Ils connaissent parfaitement leur texte et reçoivent des conseils de jeu du seul réalisateur.
- **L'ASSISTANT REALISATEUR** est comme un chef de chantier qui va diriger toute l'équipe présente sur le plateau. L'assistant est celui qui fait "l'interface" entre le réalisateur et le reste de l'équipe. Il organise tout le planning du tournage et gère le plateau : c'est lui qui demande le silence, le « moteur » et déclenche l' « action ! ».
 - **LE CADREUR** est responsable de la caméra et de la composition de l'image (cadrage, couleur, profondeur de champ, mise au point...)
 - **L'ELECTRICIEN** est celui qui s'occupe de l'éclairage, de l'installation des projecteurs et de l'alimentation en électricité du plateau de tournage.
 - **LE MACHINISTE** est responsable de l'installation de tous les systèmes de portage et de mouvement de la caméra.
 - **L'INGENIEUR DU SON** assure l'enregistrement du son d'ambiance, des bruits et des dialogues. Il est aidé par **LE PERCHMAN**.

- **LE SCRIPT** prend en note tous les éléments de la mise en scène (décor, maquillage, costume, lumière, jeu d'acteur...) afin d'éviter les faux raccords et aider au montage.
- **LE DECORATEUR** est chargé de rechercher et de créer les lieux et les décors d'un film. Il est aidé par L'ACCESSOIRISTE, qui s'occupe de tous les objets qui sont utilisés par les acteurs.
- **LE COSTUMIER** crée ou achète les costumes portés par les acteurs. Pendant le tournage, il assure aussi l'habillage et les raccords costume.
- **LE MAQUILLEUR/COIFFEUR** crée aussi l'identité visuelle des personnages. Pendant le tournage il doit être toujours présent et prêt à intervenir pour faire des ajustements et des raccords
- **LE REGISSEUR** est le responsable de l'organisation matérielle d'un tournage. Cela comprend les demandes d'autorisation de tournage (mairie, police...), l'organisation des accès et du stationnement des véhicules techniques, l'organisation du transport, de l'hébergement, des repas, du plateau et des espaces techniques (loges, cantine...)

APRES LE TOURNAGE

- **LE MONTEUR** assure l'assemblage des plans et des séquences pour fabriquer le film. D'autres métiers de post-production existent : **ETALLONEUR, MIXEUR, DOUBLEUR, COMPOSITEUR DE MUSIQUE DE FILM....**



ETAPE 3 : Préparer le tournage

Lorsque vous voyez un film au cinéma, qu'il dure 2 heures ou 20 minutes, le temps de préparation des tournages de ces films s'estime en mois. Beaucoup de documents sont édités pour que le tournage se passe dans les meilleures conditions possibles, vous les retrouverez, dans des versions adaptées à la pratique en atelier à la rubrique **L'atelier de pratique**, sur le site de Rouge Pixel.

Toutes les étapes détaillées ci-dessous sont à suivre dans l'ordre. En fonction du temps dont vous disposez et du niveau des jeunes de l'atelier, vous choisirez quelles étapes sont faites :

- collectivement,
- en autonomie par les jeunes
- par les encadrants.

Déterminer les contraintes du tournage

Il faut déterminer avec le groupe, avant d'écrire, les contraintes d'écriture liées au cadre de l'atelier :

- le nombre d'acteurs/personnages ainsi que leur âge
- les lieux de tournage/décors
- les possibilités techniques liées au matériel à disposition lors de l'atelier et aux compétences des encadrants.

Il faut coller le plus possible au réel pour ne pas se lancer dans un projet irréalisable.

Ecrire le scénario

Il convient de tout écrire au présent, avec un maximum de verbes d'action. Il faut y décrire ce qu'on voit et ce qu'on entend de manière la plus factuelle possible. Le scénario est en effet, à la fois un document littéraire, mais surtout le document technique dont l'équipe a besoin tout au long du projet.

L'écriture collective (au tableau avec un ou deux jeunes prenant des notes) fonctionne toujours bien. Vous pouvez suivre la progression suivante :

- Déterminer le genre du film
- Commencer par déterminer le synopsis (problématique et déroulement schématique : 1 scène d'exposition, 1 élément déclencheur, plusieurs séquences de péripéties, 1 scène de dénouement)
- Écrire la progression logique par séquence. Il faut écrire un scénario séquencé (divisé comme les scènes d'une pièce de théâtre) et donner un numéro à chaque séquence, dans l'ordre chronologique du scénario. Chaque changement de lieu correspond à un changement de séquence.
- Remplir les séquences avec les actions
- Remplir les séquences avec les dialogues

Une fois votre scénario écrit, il n'est pas un document définitif ! Ne pas hésiter à faire des modifications sur le scénario, à chaque étape suivante, en fonction des problématiques soulevées par les différents documents techniques et de la faisabilité des plans.

Établissement

TITRE

écrit par :

.....

Synopsis et note d'intention :

.....

1.EXT/INT - LIEU – JOUR/NUIT

Didascalies

PERSONNAGE
Dialogue

PERSONNAGE
Dialogue

Didascalies

PERSONNAGE
Dialogue

PERSONNAGE
Dialogue

2.EXT/INT - LIEU – JOUR/NUIT

Didascalies

PERSONNAGE
Dialogue

PERSONNAGE
Dialogue

Didascalies

Faire la répartition des postes et compléter le dépouillement général

A ce moment, on répartit les postes en remplissant la liste technique et artistique. Chaque participant à l'atelier saura quelle fonction il aura pendant le tournage, et pourra commencer sa préparation. Il remplira donc sa propre partie du dépouillement général, en coordination avec les autres postes.

A partir du scénario, il faut faire émerger les éléments concrets du tournage, c'est ce qu'on appelle « dépouiller », c'est le moment fatidique du « Où on tourne ça ? », « Comment on va faire ce plan ? ».

Le dépouillement permettra à chaque poste de faire sa préparation de tournage :

- Organisation des castings d'acteurs et figurants par les assistants réalisateurs
- Répérage des décors par la régie
- Récupération des costumes, accessoires, déco, animaux, véhicules, matériel technique... par tous les autres postes. Il est conseillé de récupérer et stocker tous les éléments dont vous avez besoin au fur et à mesure de la préparation

liste technique et artistique

NOM DU FILM	Prénom NOM	Mail	Téléphone
MISE EN SCENE			
REALISATEUR			
ASSISTANT REALISATEUR			
SCRIPTTE			
REGIE			
REGISSEUR			
REGISSEUR			
IMAGE			
CADREUR			
CADREUR			
ELECTRICITE			
ELECTRICIEN			
MACHINERIE			
MACHINISTE			
SON			
PERCHIMAN			
FMC			
COSTUMIER			
MAQUILLEUR/COIFFEUR			
DECORS			
DECORATEUR			
ACCESSOIRISTE			
NOM DU PERSONNAGE			
NOM DU PERSONNAGE			
NOM DU PERSONNAGE			
NOM DU PERSONNAGE			
NOM DU PERSONNAGE			
NOM DU PERSONNAGE			
NOM DU PERSONNAGE			
NOM DU PERSONNAGE			

modèle de dépouillement général

DECOR :	EFFET :	SQ :
RESUME	Jour n°	Temps de Tournage
ROLES	COSTUMES	
SILHOUETTES/FIGURATION	ACCESSOIRES	
DECORATION	MAQUILLAGE/COIF	
IMAGE	SON	
ELECTRICITE	MACHINERIE	
VEHICULES	EFFETS SPECIAUX/CASCADE	
ANIMAUX	DIVERS	
REGIE		
NOTES :		

Compléter le découpage technique

Il s'agit de transformer l'écrit en image. Il faut aider le groupe à se poser la question : Qu'est-ce qu'on voit, qu'est-ce qu'on entend ? Et donc à s'appropriier leur projet, être vraiment « réalisateurs ». C'est à ce moment que se crée le point de vue et le point d'écoute. On dégage donc :

- Les échelles de plan
- Les angles de prise de vue
- La mise au point
- La lumière
- Les mouvements de caméra
- Les raccords
- Les bruits et sons d'ambiance et les dialogues, et leur « spatialisation » : IN ou OFF
- La musique et les voix off (sons extra-diégétiques)

Le découpage technique est un document généralement présenté sous la forme d'un tableau qui rassemble plusieurs informations essentielles (dont la description des plans, le story-board et les plans au sol).

La marche à suivre est la suivante :

- Reporter les numéros de séquences
- Définir le nombre de plans par séquence et les numéroter. C'est ici le moment d'imaginer le plus concrètement possible la forme de votre film. Conseil : limiter le nombre de plans
- Remplir la case décor, qui correspond au lieu dans lequel vous allez tourner
- Donner une description de l'action. Ici vous devez résumer l'action du plan que vous allez filmer, toujours en se basant sur le scénario. Dans cette description vous devez aussi faire les éléments du point de vue et du point d'écoute.
- Dessiner le story-board. Il s'agit d'un dessin ou d'un croquis du plan imaginé dans le scénario. Il permet de visualiser très rapidement la composition et l'échelle du plan.

modèle de découpage technique

N° séquence	N° plan	Décor	Description de l'action	Plan au sol

Faire le plan de travail

C'est l'outil primordial au bon déroulement de votre tournage, c'est le planning qui va déterminer dans quel ordre les séquences vont se tourner, où, et avec qui. Il se réalise à partir du dépouillement général et du découpage technique. On concrétise le tournage et on essaye de le faire loger dans le temps imparti ! L'objectif est de rendre concret tout le travail d'imagination du groupe, de l'encre dans la réalité du tournage.

Conseils :

- Le plan de travail ne se fait pas dans l'ordre du scénario, on tourne toutes les séquences d'un même décor avant d'en changer.
- Bien tenir compte des heures de lever et de coucher du soleil.

Dernières finalisations

- Imprimer un dossier de tournage contenant l'ensemble des documents de préparation pour chaque participant
- Imprimer les rapports scripte qui serviront pendant le tournage
- Faire signer les documents de droit à l'image aux participants
- A partir du plan de travail, s'assurer que tous les éléments logistiques ont été prévus (accès au lieux, clefs, matériel, cantine....)
- S'assurer que toute l'équipe technique et que les comédiens sont bien disponibles pour leurs jours de tournage.

En tête de la structure

CESSION DE DROITS D'IMAGE Atelier de pratique audiovisuelle

Je soussigné(e)¹ : _____

Demeurant à : _____

Tel : _____ Mail : _____

Responsable légal de² : _____

en qualité de : Père Mère Tuteur légal

Modalités de prise de vue

Par la présente, j'autorise [ma structure] à me filmer/photographier à titre gracieux, exclusivement dans le cadre de l'intervention filmée :

à _____, le _____

Modalités de la cession de droits d'image

Par la présente, conformément aux dispositions relatives au droit civil, j'autorise [ma structure] à fixer, reproduire, représenter, adapter, arranger, modifier, incorporer, communiquer au public les photographies et/ou vidéos prises dans le cadre de l'intervention filmée de la présente autorisation, sans limitation de nombre ni de durée, dans le monde entier, ensemble ou séparément, en tout ou partie, par tous moyens et tous procédés connus ou inconnus à ce jour et sur tous supports connus ou inconnus à ce jour.

Modalités d'exploitation de l'image

Les photographies et/ou vidéos seront exploitées et utilisées de manière non commerciale, exclusivement dans le cadre de la valorisation de l'atelier de pratique.

Les photographies et/ou vidéos peuvent être exploitées et utilisées directement par [ma structure] et par voie de sous-cession, exclusivement par le(s) partenaire(s) de l'atelier de pratique de la présente autorisation _____ à _____ savoir :

[ma structure] n'a pas d'obligation d'utiliser les dites photographies et/ou vidéos.

Les exploitations seront notamment :

- Diffusion sur le site internet : www.xxxxxx.fr, ou les sites des partenaires des ateliers,
- Diffusion sur support physique (DVD, USB...) dont la diffusion est restreinte (cadre familial des participants, partenaires du projets...),
- Diffusion sur écran lors de manifestations, concours ou festivals dans lesquels pourrait être

¹ Pour les majeurs : indiquer le nom du participant // Pour les mineurs : indiquer le nom des deux parents ou tuteur légal

² Pour les mineurs : indiquer le nom du participant

- sélectionné l'atelier de pratique,
- Diffusion sur tous supports de valorisation de l'atelier de pratique conçus et/ou édités par [ma structure],
 - Diffusion auprès de la presse française et internationale pour illustrer des articles, commentaires ou documents valorisant l'atelier de pratique.

Respect de la vie privée

L'utilisation des photographies et/ou vidéos ne portera pas atteinte à ma dignité ou ma vie privée.

Garanties et engagement

Je garantis à [ma structure] que je ne suis pas lié(e) par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Je m'engage à ne faire de ces images aucune exploitation autre que privée, quel qu'en soit le support ou l'objet, sans l'accord express et écrit de [ma structure].

Fait à _____, le _____
En deux exemplaires originaux.

Signature
(précédée de la mention « **Bon pour cession de droit à l'image** »)

Conseils pour votre tournage :

Tous les participants doivent avoir en permanence leur dossier de tournage

- Limiter le nombre de prises, pour ne pas avoir à trop les trier au dérushage
- Le plateau doit être calme et les participants concentrés et faire preuve de rigueur
- Les participants doivent respecter les consignes et leur place dans leur poste
- Le rapport scripte doit être rempli minutieusement
- Il faut respecter le plus possible le planning prévu au plan de travail

Déroulé avant de lancer un plan :

- Faire répéter les comédiens
- Pour l'image, vérifier : l'échelle de plan, l'angle de prise de vue, la lumière, les mouvements de la caméra, les raccords avec le plan précédent et le suivant
- Pour le son : s'assurer qu'il n'y a pas trop de bruits parasites dans l'espace de tournage
- « demander le silence »
- Lancer l' « Action ! »

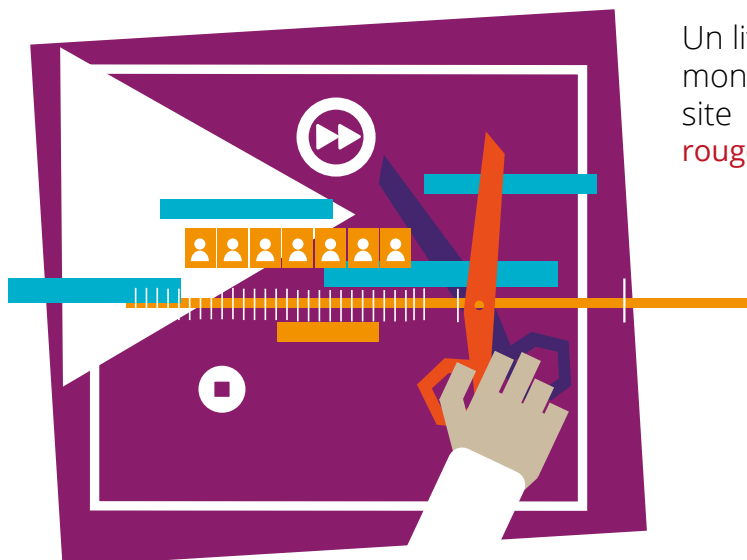
3. Le montage

Si vous n'avez jamais monté de film, la présence d'un intervenant est fortement conseillé pour cette étape.

- Le montage est une nouvelle étape de la création. Il doit suivre le scénario, mais on crée également à ce moment là : supprimer des séquences, des dialogues, changer les séquences de place...

La marche à suivre est la suivante :

- Importer les rushes
- Derusher
- Faire « l'ours », c'est à dire déposer toutes les scènes, et créer la continuité logique dans le logiciel de montage pour avoir une première idée de ce que sera le film.
- Affiner le montage et mettre les effets (fondus, transitions, lumière...)
- Poser les textes (générique de début et de fin, sous-titrages, bandeaux...)
- Déposer les musiques, voix-off, et mixer le son
- Exporter le film



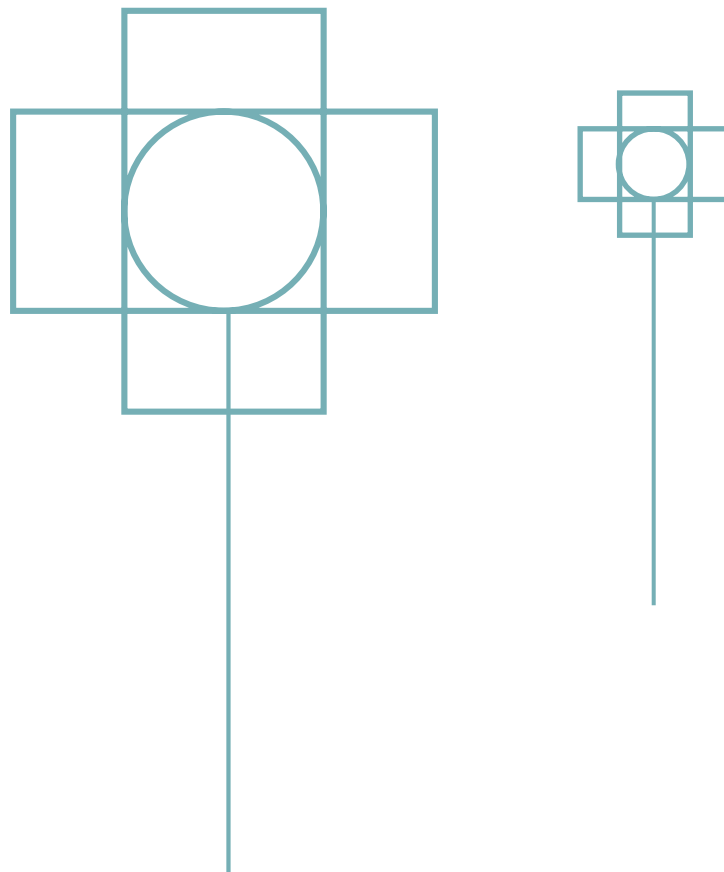
Un livret de formation dédié au montage est disponible sur le site rougepixel.poitou-charentes.fr

4. La diffusion

Une fois le film réalisé, un deuxième travail commence, celui de la diffusion, puisqu'un film réalisé doit être vu.

Plusieurs solutions peuvent être envisagées :

- Réaliser une copie du film pour chaque participant, sans oublier les « officiels », financeurs et partenaires.
- Organiser une diffusion en salle de cinéma ou dans un espace collectif (interne ou externe à la structure qui organise l'atelier)
- Le diffuser sur internet, soit sur le site internet de la structure, soit sur les plateformes de partage de vidéos.
- Inscrire le film dans des événements, concours et festivals

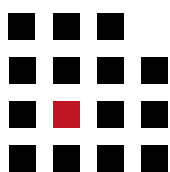


Rédaction & graphisme:

Dorine Bourineau & Jean Jay

Rouge Pixel 2016

05 49 38 47 18 - rougepixel@cr-poitou-charentes.fr



rouge
pixel

R É G I O N
AQUITAINE
LIMOUSIN
POITOU-CHARENTES



Pôle régional d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel

www.rougepixel.poitou-charentes.fr